

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer et la Chambre des communes s'est retirée.

Et le Sénat s'ajourne jusqu'à lundi prochain, à 3 heures de l'après-midi.

SENAT.

Séance du lundi, le 12 mars 1906.

Présidence de l'honorable M. RAOUL DANDURAND.

La séance s'ouvre à trois heures.

Prière et affaires courantes.

UN NOUVEAU SENATEUR.

Le sénateur suivant, récemment nommé, est présenté :

L'honorable L. GEO. DEVEBER, de Lethbridge. Alberta.

L'ADRESSE.

MOTION.

L'ordre du jour étant appelé :

Prise en considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la deuxième session du dixième Parlement.

L'honorable M. DEVEBER : En vous adressant la parole pour la première fois, je désire faire remarquer la haute marque de déférence que l'on m'a donnée en confiant à un résident du Canada occidental la tâche qui m'incombe aujourd'hui. Je dois vous assurer que la tentative que je fais en ce moment nécessite chez moi un grand effort, et pour cette raison je sollicite l'indulgence de la Chambre. Je dois avouer que j'éprouve un malaise indéfinissable, où la crainte et la timidité prédominent ; seulement, si un autre sénateur parlait à ma place, je crois que je pourrais facilement dire ce dont il souffre. Je pourrais probablement appeler son cas une légère prostration nerveuse, qu'on pourrait facilement guérir en faisant disparaître la cause efficiente. J'espère que, dans mon cas, la cause efficiente disparaîtra bientôt. En attendant, j'ai, pour me reconforter, l'assurance que cette Chambre-ci est toujours indulgente pour celui qui entre pour la première fois dans son enceinte. Je sais aussi qu'au moins durant un jour un nouveau membre du Sénat peut compter sur beaucoup de bienveillance, de courtoisie et

d'amabilité. La presse, suivant son habitude d'écrire sur ceux qui deviennent membres de cette Chambre, vous a parlé de mon passé. Vous avez probablement appris par elle que j'ai vécu, durant vingt-cinq ans, dans l'Ouest, dans l'extrême Ouest, à l'ombre des montagnes Rocheuses. Durant cet espace de temps, je n'ai visité l'Est qu'une seule fois. C'est ce qui explique pourquoi mon langage à la teinte des choses de l'Ouest. Aussi, j'espère que vous me pardonnerez si dans mon discours j'envisage toutes les choses au point de vue de l'Ouest.

Son Excellence, dans son gracieux discours du trône, a fait allusion à l'épreuve qu'a subie la reine Alexandra par la perte de son père, le roi du Danemark. La mort a toujours derrière elle un cortège de regrets. Nous ne comprenons les rigueurs de la mort que lorsque nous les éprouvons dans la perte de quelqu'un qui nous est cher. Dans ce cas-ci l'épreuve est subie par une reine qui est connue dans tout l'empire pour la sympathie et le dévouement dont elle fait incessamment preuve envers les affligés. Son Excellence déclare qu'elle est convaincue que le peuple du Canada a pour elle la plus vive sympathie. Au nom de cette Chambre—je pourrais dire, à bon droit, au nom de tout le Dominion—je puis assurer Son Excellence que tous les cœurs canadiens se sont unis dans un même sentiment de sympathie relativement à la perte que vient de faire notre reine bien-aimée.

Son Excellence dit :

C'est avec beaucoup de plaisir qu'à titre de représentant de Sa Majesté, j'ai pris part à l'inauguration des provinces d'Alberta et de Saskatchewan comme parties constituantes de la Confédération. L'allégresse universelle provoquée dans ces provinces par la naissance de leur autonomie fut chose satisfaisante à constater, et j'ose dire qu'il eût été impossible de trouver population plus heureuse dans aucune partie du monde. Le sentiment universel était celui d'une ferme confiance en l'avenir.

Je puis dire, honorables sénateurs, que le plaisir qu'a éprouvé Son Excellence n'était rien comparé à celui de la population des Territoires. Je puis dire que je suis actuellement l'interprète des sentiments de la population de ma province, l'Alberta. Pour prouver cela, je n'ai qu'à rappeler la manière enthousiaste dont les Territoires ont manifesté, l'automne dernier, leur satisfaction. Le peuple de ma province a prouvé alors qu'il n'était pas peu satisfait des con-